

Dès qu'une éventuelle prise en charge en insémination est envisagée, constituez votre dossier, avec les documents suivants, qui seront à remettre au laboratoire le jour de l'insémination :

- ❖ Les **copies** :
 - ✓ Des **pièces d'identité** de monsieur et madame,
 - ✓ Du **livret de famille** ou du **PACS**, si vous êtes mariés ou « pacsés »,
 - ✓ D'une preuve de vie commune (facture EDF, etc, à la même adresse) et vos **extraits d'acte de naissance**, si vous n'êtes ni mariés ni pacsés,
- ❖ Les **résultats des sérologies** : **HIV**, Hépatite B (**Antigène HBs**, **Anticorps anti-HBs** et **Anticorps anti-HBc**), **Hépatite C**, et **Syphilis** (résultats datant de **moins de 3 mois** pour monsieur et madame)
- ❖ Le **résultat du test de migration survie** et de la **spermoculture** (de **moins de 6 mois**)
- ❖ La **feuille de Demande d'Aide Médicale à la Procréation** remplie par vous avec votre gynécologue
- ❖ La **feuille d'Informations à l'intention du laboratoire**, remplie par votre gynécologue

Le jour de déclenchement, selon les instructions de votre gynécologue, **prenez RDV au laboratoire de FIV** pour le jour prévu de l'insémination (comptez 2 heures entre le recueil et la récupération de la préparation)

Tel : **-03 20 17 10 10 / 03 20 17 10 15** avant 16H, du lundi au vendredi, et avant 12H le samedi
-03 20 40 42 24 entre 16H et 19H du lundi au vendredi, et le samedi de 12H à 17H

Adresse : **Laboratoire de FIV, Pavillon Du Bois, Hôpital Privé Le Bois,**
44 avenue Marx Dormoy, 59000 Lille

Le jour de l'insémination, présentez-vous au **laboratoire de FIV, Pavillon Du Bois** (*1^{er} bâtiment en contrebas, à gauche en entrant dans la polyclinique*), **Hôpital Privé Le Bois**, 44 avenue Marx Dormoy, 59 000 Lille, à l'heure indiquée, avec

- ❖ Vos pièces d'identité et les documents listés au-dessus (vérifiez bien que vous avez la totalité des documents, **la non-complétude du dossier entraînant une annulation de l'insémination**)
- ❖ La copie de la feuille de stimulation que le gynécologue vous aura remise

La personne qui vous accueille, vérifie l'ensemble de votre dossier, et fait signer à monsieur et madame un consentement pour l'insémination du jour¹.

En cas d'insémination intra-conjugale, monsieur sera ensuite conduit dans une salle spécifique, pour réaliser le recueil de sperme (pour rappel, **UN RAPPORT LE SOIR DU DECLENCHEMENT EST CONSEILLE –dans tous les cas, ne pas avoir un délai d'abstinence sexuelle de plus de 7 jours-**, et boire 1.5 à 2 litres d'eau les jours précédents le recueil).

A la constitution de votre dossier lors de la 1^{ère} insémination, des frais de dossier de 15€ (non remboursables), vous seront demandés (payables par chèque ou en espèce, pas en carte bancaire).

Environ 2 H après le recueil, présentez-vous à nouveau au laboratoire, pour que vous soient remises

- ❖ La préparation de spermatozoïdes contenue dans un tube, le tout dans une boîte isolante²
- ❖ La sonde intra-utérine et une seringue
- ❖ Une fiche de suivi de l'insémination avec une enveloppe T, à l'attention de votre gynécologue

¹ La feuille de consentements sera signée par madame lors de l'insémination si elle n'a pas été signée au laboratoire

² Vous devrez conserver la boîte isolante qui vous sera remise lors de la 1^{ère} insémination, elle vous sera demandée si vous devez revenir pour une autre insémination ; si une nouvelle boîte doit vous être fournie, celle-ci vous sera facturée 5€.